



## « Qui veut la peau des syndicats ? »

Les **élections professionnelles** font parler d'elles au **Sénat** avec le dépôt d'un amendement sur la **modification du mode de scrutin** en proposant deux élections distinctes régionales et nationales alors même que tous les syndicats des PS libéraux avaient travaillé avec la DSS (Direction de la Sécurité Sociale) et abouti à un **consensus** validant un scrutin national sur sigle, actant la représentativité syndicale et sa déclinaison pour chaque URPS ! **Réaction unanime intersyndicale** pour dénoncer cette manœuvre contournant la **concertation**, remettant en cause la **légitimité** du dialogue social et propice à l'**abstention** dans une élection déjà peu investie ([CP intersyndical](#)). Manifestement **en sous-main** certaines URPS et baronnies locales ont l'oreille de certains sénateurs et ô surprise l'**UNPS (Union Nationale des PS)** y a ajouté son grain de sel, toujours partante pour se croire au-dessus des syndicats. MG France a envoyé une **lettre aux parlementaires** et envisage **de quitter l'UNPS** comme d'autres syndicats de médecins lassés de leurs tentatives de débordement !

On reste mobilisé sur l'organisation de la **4A en listant toutes les problématiques** sans réponse ou dont la solution proposée ne serait pas adaptée : la dernière en date est la production des **CPF** (carte des professionnels en formation, la CPS des non thésés) des DJ et **leur livraison à temps** pour effectuer des FSE. Question à la CNAM jeudi 28 pendant la réunion dédiée : le DJ fait comment s'il ne la reçoit pas, des FSP et formulaires sont-ils prévus ? Oups les têtes pensantes n'y avaient pas songé !

Une bonne nouvelle pour les patients atteints d'obésité sévère avec le **remboursement des AntiGLP1 Mounjaro et Wegovy** en juin ? pas vraiment puisque les prescriptions **faites par les MG en seront exclues** alors même que nous y étions habilités et le faisons déjà en respectant les critères d'inclusion hors remboursement : faire des économies en **limitant l'accès aux soins de proximité et en niant notre compétence**, il n'en fallait pas plus à MG France pour dénoncer cette nouvelle atteinte à notre exercice ([lien CP](#)).

Enfin le **feuilleton Avenant 2 de l'ACI MSP/ France Santé** touchait à sa fin avec la date butoir fixée par la CNAM ce vendredi 29 mai à 10H pour décider de la signature ou pas ; le bureau de MG France y a dérogé en choisissant **son propre calendrier** et souhaitant consulter **son Comité Directeur**, instance démocratique du syndicat, le mercredi 3 juin à 20h30.

Pour MG France, **engager nos adhérents** dans cet ACI devenu France Santé **mérite réflexions et débat** sans céder à la pression ni de la CNAM ni des autres syndicats et **en assumant la décision que nous prendrons**.

 **Fabienne Yvon****MG France c'est vous**

Bulletin d'information interne à destination des cadres du syndicat et diffusable par vos soins à l'ensemble des adhérents.